


## COMPÉTITION TAEI prioritairement destinée aux jeunes licenciés

Mercredi 24 juin 2026

Horaires	
14h30	Ouverture du greffe
15h00	Échauffement de 3 volées
Fin d'entrainement	Début des tirs

Important
Présentation obligatoire d'une " <b>attestation de licence</b> " avec photo sur papier ou dématérialisée, ou communication du N° de licence (ou nom-prénom) avec justificatif officiel d'identité, ou passeport sportif comportant la photo et le N° de licence. (pour les mineurs numéro de téléphone obligatoire des responsables légaux) et de la <b>carte de classification</b>
Tenue blanche ou de club et chaussures de sport, style tennis, obligatoires pour la compétition et les podiums.
Cette compétition s'adresse en priorité aux jeunes catégories, de U11 à U21, avec une attention particulière portée aux archers issus des Groupes Régionaux Jeunes (GE et GP). Selon les places restantes, les archers des catégories seniors pourront également être acceptés. Elle sera maintenue à partir de <b>16 participants</b> .

Inscriptions
L'inscription et le règlement sont à faire exclusivement sur YAPLA : cliquez

Le remboursement est possible jusqu'à la clôture des inscriptions, sans justificatif. Passé ce délai, il ne sera accordé que sur présentation d'un certificat médical ou en cas de force majeure. Merci de votre compréhension.

Informations :

Lieu
La compétition se déroulera
CREPS des Pays de la Loire
Espace Tir à l'Arc
Avenue de la Babinière
44240 La Chapelle sur Erdre
 06 24 40 92 54
 m.duborper@ffta.fr

Récompense

Engagement
<b>7 € par archer</b>

Modalités
Blason suivant réglementation FFTA

Qualifications
Rythme de tir en ABC
Chronométrage selon le règlement international : 3minutes/volée
2 fois 6 volées de 6 flèches

Phases éliminatoire et finales
Suivant réglementation FFTA

Date limite d'inscription
<b>21 juin 2026</b>